

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 27

OBJET :

**RESTRUCTURATION
DES HUISSERIES DE
L'HÔTEL DE VILLE
DE L'AIGLE - FONDS
DSIL (DOTATION DE
SOUTIEN À
L'INVESTISSEMENT
LOCAL) PLAN DE
RELANCE**

L'an deux mil vingt,

le : **Lundi 16 novembre**, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09 novembre 2020.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Didier COUSIN, Mme Charlene RENARD, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel GONNET, Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Véronique LOUWAGIE, M. Stéphane CLOUET, M. Pascal SAMSON, Mme Fleur GOSSSELIN, M. Cédric COQUELIN, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, Mme Lucie CLOUARD et M. Gérard LATINIER.

Absents ou excusés : Mme Mireille NOGUET qui a donné pouvoir à M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Christine CHATEL qui a donné pouvoir à Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Philippe RONDEL qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLÉE, M. Jean-Luc PAULHE et M. Mickaël MESNIL.

Madame Nicole GONDOUIN a été nommée Secrétaire de Séance.

Suite à l'épidémie de Covid-19, la priorité est d'engager la relance en reconstruisant une économie forte, écologique, souveraine et solidaire.

Aussi, le Gouvernement a proposé d'abonder la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) d'un milliard d'euros en autorisations d'engagement afin d'accompagner un effort de relance rapide et massif des projets des communes et de leurs groupements.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 18 NOV. 2020

Publié

le : 18 NOV. 2020

Le Maire,

Philippe
VAN-HOORNE



Les projets qui pourront être financés doivent s'inscrire dans les thématiques prioritaires suivantes :

- **la transition écologique** : au-delà des axes du Grand Plan d'Investissement (GPI), à savoir la rénovation énergétique des bâtiments publics et le développement des solutions de transports innovantes, ils peuvent concerner les aménagements d'espaces publics luttant contre les îlots de chaleur ou la réhabilitation de friches industrielles, dans un objectif global de lutte contre l'artificialisation des sols ;

- **la résilience sanitaire**, à travers des opérations en matière de santé publique (notamment le financement de maisons de santé pluri-professionnelles), de mise aux normes des équipements sanitaires ou des travaux portant sur les réseaux d'assainissement ;
- **la préservation du patrimoine public historique et culturel**, classé ou non classé.

Suite à un appel à projets émanant de l'Etat dans le cadre de cette enveloppe DSIL complémentaire, la Ville de L'Aigle a proposé la restructuration des huisseries de l'Hôtel de Ville de L'Aigle.

Le plan de financement de l'opération se définit comme suit :

SOURCES	LIBELLÉ DE LA SUBVENTION	MONTANT DES TRAVAUX	TAUX	MONTANT SUBVENTIONS DEMANDÉES
ETAT	DSIL Plan de relance	347 734,50 €	80,00 %	278 187,60 €
FONDS PROPRES (autofinancement)			Minimum 20,00 %	
EMPRUNTS PUBLICS				69 546,90 €
TOTAL H.T.		347 734,50 €		347 734,50 €
TOTAL T.T.C.		417 281,40 €		

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 26 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. LATINIER),***

- ***AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Etat au titre de la DSIL Plan de relance ;***
- ***AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à l'inscription budgétaire de l'opération ci-dessus désignée dans le cadre du budget 2020 ;***
- ***VALIDE le plan de financement ci-dessus établi.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Philippe VAN-HOORNE